

PROJET ASSOCIATIF



ACOLEA

INTRODUCTION

En 2019, l'association SLEA est devenue ACOLEA.

L'intégration des établissements et services de l'association acolade par la SLEA a créé une nouvelle dynamique associative et des possibilités inédites de développement pour les années à venir.

Afin d'avancer tous ensemble dans une direction commune, il était important pour les instances de gouvernance de l'association de prendre le temps de redéfinir le projet associatif d'acolea et d'élaborer des axes stratégiques pour les années à venir.

L'élaboration de ce projet est un moment fort pour acolea. C'est le moment d'une prise de recul, d'une réflexion collective sur les défis à relever et d'une vérification de la pertinence et l'actualité du projet politique et philosophique d'acolea.

Le projet associatif acolea est un document de référence, adopté par l'Assemblée Générale de l'association en 2021.

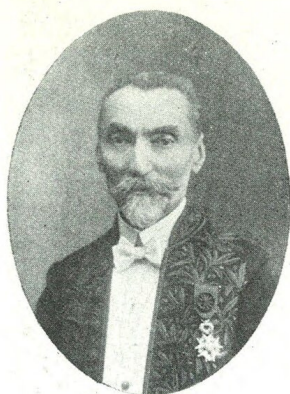
Il a été élaboré par le Conseil d'Administration et la Direction Générale sur la base de l'histoire associative, du contexte réglementaire et politique, des besoins des territoires et des besoins des personnes accompagnées.

Le projet associatif est un document durable, qui décrit les éléments fondamentaux et permanents d'acolea, en dépit des incertitudes et du contexte. Ce projet a ensuite été traduit sous forme de projet stratégique pour les prochaines années par la Direction Générale et avec la participation des directeurs. Le projet stratégique est moins un plan d'action immuable que la définition des conditions de notre adaptation permanente au contexte et aux enjeux qui se présentent à nous.

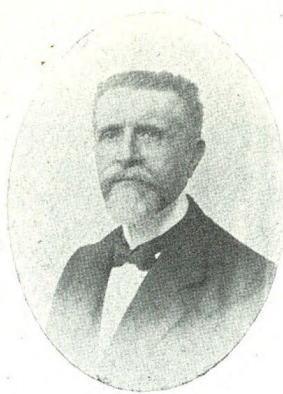
Les projets d'établissements et services sont la déclinaison opérationnelle du projet associatif et stratégique. Ils s'ancrent tous dans les valeurs et la vision définies ci-après et dans les axes stratégiques en cours.



ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX ET PERMANENTS D'ACOLEA



H. Berthélémy



J. Garin



J. Perrin

Les fondateurs du Sauvetage

(coll. S.L.E.A.)

« L'association intitulée ACOLEA fondée le 10 juillet 1890, reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1894, a pour but d'assurer à tous les enfants mineurs et aux jeunes adultes, aux familles et à toute personne qui en auraient besoin, une éducation et un accompagnement physiques, moraux, intellectuels et professionnels adaptés à leur situation, et de les mettre à même notamment d'acquérir des connaissances leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement. Elle peut plus généralement assurer la promotion et la mise en œuvre de toute action à caractère social et médico-social.

Sa durée est illimitée. » (1)

(1) Statuts du 19 juin 2019, Article 1er

QUI SOMMES- NOUS ?

Une longue histoire associative fonde notre identité...

L'association nommée acolea depuis 2019 a été fondée le 10 juillet 1890 sous le nom Société Lyonnaise pour le Sauvetage de l'Enfance, puis appelée Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence (SLEA) entre 1971 et 2019. L'ancrage de notre association sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon fait partie intégrante de notre identité.

Historiquement, acolea est un groupement de personnes qui ont choisi de réfléchir et d'agir ensemble sur la thématique de l'éducation. En adhérant à acolea, les administrateurs de 1890 et ceux de 2021 ont un objectif commun : celui de la réussite d'une République démocratique, sociale et laïque.

Le combat philanthropique est celui de personnes convaincues qu'un tel projet passe nécessairement par la mise en place de politiques publiques pour les plus vulnérables et d'une éducation de qualité pour tous.

Garantir la qualité de l'éducation, c'est permettre à la fois un épanouissement individuel de chaque personne et garantir le vivre ensemble et l'équité.

Aujourd'hui comme hier, acolea garde cet idéal social et son désir de défendre cette idée de la République.

C'est dans le but de contribuer à cet idéal social qu'acolea gère des établissements et services dans le secteur de l'éducation, de la protection de l'enfance et de l'enfance délinquante.

Depuis le début du 21ème siècle, l'association a entrepris une diversification de ses activités vers le soin, la petite enfance et vers l'aide sociale pour les personnes majeures. Cette diversification sert la mission politique principale de l'association et son souhait de contribuer à l'épanouissement du bébé, de protéger l'enfant et l'adolescent en difficulté, d'aider les parents et, plus généralement, de permettre à chaque enfant, à chaque jeune, à chaque famille de trouver sa place dans la société, à l'école, au travail, dans la cité.



... et notre vision associative

Entre 1890 et 2021, le modèle associatif s'est métamorphosé.

L'une des grandes transformations est celle de la professionnalisation du secteur associatif. Cette professionnalisation a fait d'acolea l'employeur de plusieurs centaines puis d'un millier de personnes, sans lesquelles la poursuite de nos missions ne serait pas possible. Cette transformation a nécessairement fait évoluer ce qu'est acolea et confère d'importantes responsabilités à notre organisation.

La place des associations auprès des pouvoirs publics français a connu plusieurs périodes qui ont mené à la restructuration des relations de pouvoir entre institutions publiques et acteurs privés non lucratifs. Le mouvement des 20 dernières années a fait passer les associations d'acteurs à l'initiative de politiques publiques et d'innovations par le repérage des besoins et la médiation entre citoyens et pouvoirs publics, à des acteurs davantage exécutants d'une programmation pluriannuelle issue d'un diagnostic territorial public. Pour acolea, cette évolution ne doit pas conduire à la perte de nos capacités d'innovation, d'expérimentation et d'expertise.



HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN :

1

Acolea est au service des politiques publiques et permet leur évolution par sa souplesse.

Acolea se déclare attachée à ses missions avant tout, et non aux lieux et aux biens.

2

Acolea a une capacité d'expertise lui permettant d'être force de proposition sur l'analyse des besoins des publics accompagnés et l'adaptation des services.

Acolea souhaite innover, expérimenter et explorer de nouvelles voies

3

Acolea prend en compte les personnes dans leur individualité.

Acolea se donne les moyens d'adapter ses réponses aux besoins de chaque enfant et de chaque personne.

4

Acolea s'appuie sur des professionnels formés, engagés et bienveillants.

Acolea est avant tout un ensemble de personnes travaillant main dans la main dans l'intérêt des personnes accompagnées.

QU'EST-CE QUI NOUS RÉUNIT ?

Nos missions

Acolea accompagne des hommes, femmes, enfants, en fonction de leurs besoins, pour permettre à tous de vivre dans une société la plus démocratique, pacifique, tolérante, laïque, et respectueuse de l'environnement possible.

L'œuvre pour laquelle nous travaillons, c'est l'amélioration de la société dans laquelle nous vivons, à travers l'accompagnement éducatif.

Pour poursuivre cet objectif, l'association s'engage dans des domaines d'intervention diversifiés, mais autour de 3 grandes finalités communes :

- **Éduquer** et **enseigner**, au profit d'une inclusion de chacun dans notre société.
- Participer à **la prévention des difficultés** que peuvent rencontrer les enfants et les familles.
- **Accueillir** et **accompagner** tous les enfants, tous les jeunes et toutes les familles qui en auraient besoin.

Nos valeurs

Ces valeurs, ce sont les valeurs constitutives de l'idéal de société poursuivi par les adhérents de l'association depuis 1890 :

- La garantie de la laïcité et de la liberté de conscience ;
- La promotion du non-jugement et le respect des différences ;
- L'inconditionnalité de l'accueil et le non-abandon ;
- L'individualisation et la singularité des accompagnements ;
- La bientraitance et la primauté de la personne ;
- Le partage, le partenariat, la coopération et l'ouverture aux autres organisations.





QU'EST-CE QUI NOUS CARACTÉRISE ?

Nos principes d'action

La prévention

o Acolea privilégie l'intervention préventive d'aide à l'enfant et à sa famille, que ce soit dans son environnement naturel (au domicile, dans son quartier, ...) ou dans un lieu adapté à ses besoins.

o Acolea porte une attention particulière à la prévention de tout risque de maltraitance pour les personnes accompagnées et pour les professionnels.

La participation

o Acolea favorise la participation des personnes et la co-construction de leur projet tout au long de l'accompagnement ainsi que le développement de leur pouvoir d'agir.

o Acolea garantit la possibilité de participation des parents aux choix éducatifs qui concernent leur enfant. L'autorité parentale, l'ensemble des droits des parents vis-à-vis de leurs enfants mais aussi l'ensemble de leurs droits en tant que personnes sont respectés.

L'enseignement

o Acolea choisit l'enseignement et la formation professionnelle comme moyen essentiel d'insertion sociale des enfants et des jeunes qu'elle accompagne.

o Acolea valorise l'apprentissage de la citoyenneté et de la civilité pour redonner aux jeunes des repères et le sens des droits et des obligations de la vie en société.

L'ouverture

o Dans une volonté de large ouverture vers les partenaires, nos services et nos établissements recherchent la collaboration permanente de toutes les institutions complémentaires à leurs propres prestations et celle de la société civile dans son ensemble.

Nos ambitions

- Offrir aux personnes accompagnées la possibilité de bénéficier de prestations diversifiées, personnalisées, coordonnées et de proximité.
- Créer des solutions évolutives, souples et adaptables aux besoins.
- Soutenir et favoriser l'expression et la participation des personnes ; développer leur capacité à être sujets et acteurs de leur histoire et de leur parcours.
- Offrir aux professionnels de l'association des opportunités et des lieux d'expression de leur parole et de leur créativité ; la possibilité de participer à des innovations ; des possibilités d'évolution professionnelle, de mobilité géographique et de satisfaction dans l'exercice de leur métier.



